



Communiqué de presse

02/02/2023

Rappel de Delhaize

Produit : chips de légumes (sel de mer) de la marque Delhaize Bio

Problématique : teneur trop élevée en acrylamide

Delhaize demande à ses clients de ne pas consommer et de ramener au magasin le produit ci-dessous.

En collaboration avec l'AFSCA, Delhaize a décidé de retirer ce produit du marché et de le rappeler auprès des consommateurs en raison **d'une teneur trop élevée en acrylamide.**

Info produit :

Nom : Chips de légumes (sel de mer)

Marque : Delhaize bio

Code EAN : 5400113658580

Numéro de lot : C 259 080610

Date de péremption (DDM) : 15/04/2023

Période de commercialisation : du 04/10/22 au 02/02/23



Chaque jour, Delhaize effectue des centaines de contrôles de qualité en interne afin de garantir à tout moment la qualité et la sécurité alimentaire de ses produits.

Entre-temps, Delhaize a déjà retiré des rayons tous les produits concernés et renforcé les contrôles vis-à-vis du produit et du fournisseur. Il est demandé aux clients qui ont acheté ce produit de ne pas le consommer. Les clients ont la possibilité de rapporter le produit en question au point de vente où ils l'ont acheté. Le remboursement de chaque article concerné est garanti.

Les autres produits du même assortiment ne sont pas concernés et peuvent donc être consommés en toute sécurité. Delhaize tient à s'excuser pour les désagréments occasionnés.

Conseils et informations destinés aux consommateurs :

Que faire si vous avez déjà acheté le produit ?

Ne consommez pas le produit et ramenez-le à votre magasin Delhaize. Le produit vous sera remboursé.

Pour de plus amples informations, les clients peuvent s'adresser à notre service Clients au numéro gratuit 0800/95 713.